



# COMMUNE D'HERMANCE



## AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune d'Hermance est convoqué le**

**Mardi 21 Novembre 2023 à 19h00**

*Salle du Conseil municipal*

A l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 31 octobre 2023
2. Communication du bureau du Conseil municipal
  - a. Local de vote - nominations
3. Communication de l'Exécutif
4. Budget de fonctionnement 2024 et plan d'investissement
  - a. PV de la commission des finances du 7.11.23
  - b. Questions - réponses
  - c. Délibération n°49-20.25 "Fixation du montant des indemnités Magistrats"
  - d. Délibération n°50-20.25 " Contribution hermançoise au Fonds intercommunal de développement urbain"
  - e. Délibération n°51-20.25 "Approbation du budget de fonctionnement 2024, du taux de centimes additionnels ainsi que de l'autorisation d'emprunter"
5. Projets de délibération (suite)
  - a. Délibération n°52-20.25 " Crédits budgétaires supplémentaires 2023"
  - b. Délibération n°53-20.25 " Parcelle 1946 - Acceptation d'un don"
  - c. Délibération n°54-20.25 « Servitude de superficie, parcelle 1810 au profit des SIG »
6. Travail des commissions
  - a. Commission SCM (17.10)
7. Propositions individuelles et questions.

  
Yvan Nejar  
Président du Conseil

